

# News!

La newsletter de la coopération luxembourgeoise



## Cérémonie de clôture de l'Année européenne pour le développement



Alors que les activités de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union Européenne touchaient à leur fin, l'Année européenne pour le développement (AED) a été clôturée au niveau européen au Luxembourg, en marge de la réunion informelle des ministres de la Coopération au développement. Le 9 décembre 2015 était placé sous le signe des innombrables actions de sensibilisation et de renforcement des politiques d'aide au développement entreprises au niveau national comme européen. Lancée en janvier 2015 lors de la Présidence lettone à Riga, l'AED fut remplie de défis mais était tout aussi riche en opportunités. Elle aura permis de rassembler des publics et acteurs très diversifiés et de faire des avancées notables dans la communication auprès des citoyens européens sur les politiques de coopération au développement de l'Union européenne.



La cérémonie officielle de clôture de l'Année européenne pour le développement s'est tenue à la Philharmonie du Luxembourg en présence de son Altesse Royale le Grand-Duc Henri.

Sous présidence luxembourgeoise, une déclaration conjointe interinstitutionnelle a été signée par la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil, afin d'assurer une continuité des acquis de cette Année 2015 vouée au développement.

Parmi les orateurs de marque figuraient le Premier ministre du Luxembourg Xavier Bettel, le commissaire européen en charge de la Coopération internationale et du Développement, Neven Mimica, la présidente de la commission du Développement (DEV) du Parlement européen, Linda McAvan, et Marius Wanders, ambassadeur AED 2015 de l'Alliance de la Société Civile.

Lors de la cérémonie, le prix *Shining Stars of Europe* a également été décerné à trois groupes de jeunes ayant produit des vidéos illustrant un exemple particulièrement relevant de la coopération au développement. (Pour voir les vidéos : <http://www.shiningstarsofeurope.eu/> )



Les intervenants ont souligné l'engagement des acteurs de la coopération mais aussi de nombreux citoyens de l'UE au cours de cette année, tout comme la nécessité de poursuivre la sensibilisation en la matière.

La modération de la cérémonie était assurée par Désirée Nosbusch.

## COIN MEDIA

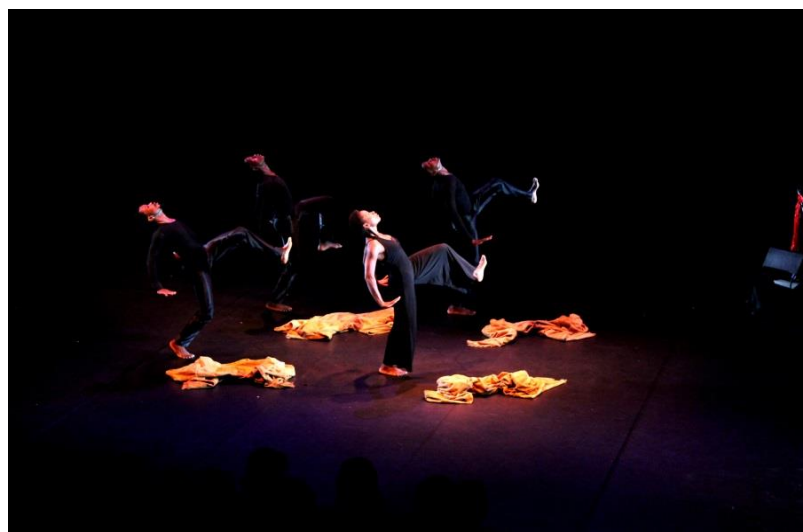
Visionnez l'entièreté de la Cérémonie de clôture de l'Année européenne pour le développement à la Philharmonie sur le site de la [Commission européenne](#).

Retrouvez le webstream de la Kapuscinski Development Lecture [ici](#).



Les « Kapuscinski development lectures », nommées d'après le journaliste et reporter Ryszard Kapuscinski, invitent régulièrement des penseurs et leaders internationaux à donner leur vision du développement.

Organisées conjointement par la Commission européenne et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), plus de 80 lectures ont jusqu'à présent réuni plus de 25.000 spectateurs. Le 10 décembre 2015, l'Université du Luxembourg a co-organisé une telle « Kapuscinski development lecture » avec comme intervenant Mme Leymah Gbowee, prix Nobel de la paix 2011.



Le volet culturel de la Cérémonie s'est tenu à l'Abbaye Neimënster et mettait à l'honneur la richesse et la diversité culturelle des pays partenaires de la coopération luxembourgeoise, notamment à travers des concerts, des performances de danse et des expositions.

En parallèle au dîner de la réunion informelle des Ministres de la coopération au développement de l'Union européenne, les invités ont eu la possibilité de découvrir la chanteuse nicaraguayenne Katia Cardenal, le musicien Sénégalais Lamine 'Kora' Kouyaté, tout comme

un spectacle de danse contemporaine par l'Ensemble Irène Tassebédou du Burkina Faso et une performance artistique intitulée NÓN par Vu Ngoc Khai Ngô Hồng Quang et Van Quy Ngoc, en provenance du Vietnam.

Finalement, deux photographies du Sénégalais Omar Victor Diop ont été exposées dans le hall d'entrée de l'Abbaye.

## À propos de Leymah Gbowee



Militante du droit des femmes et de la paix au Libéria, Leymah Gbowee est chroniqueuse du *Newsweek Daily Beast*. Alors que la guerre était en train de ravager le Libéria, Leymah Gbowee a réalisé que les femmes sont porteuses des plus lourds fardeaux dans les conflits prolongés. Elle a donc commencé à rassembler les femmes libériennes afin de manifester ensemble, fondant ainsi le mouvement libérien pour la paix et lançant de multiples manifestations et une grève du sexe. Ces démonstrations ont contribué à l'exil forcé de Charles Taylor et l'élection de Ellen Johnson Sirleaf, la première femme africaine chef d'Etat en 2005.

Pour cet engagement, Leymah Gbowee fut co-récipiendaire du prix Nobel de la paix en 2011 et elle intervient régulièrement au sujet des femmes dans les situations de conflit.

## Réunion informelle des Ministres de la coopération au développement de l'Union européenne

Lors de cette réunion informelle des Ministres de la coopération au développement, les principaux sujets abordés ont été l'Agenda 2030 et la mise en œuvre des Objectifs du développement durable, le dossier de la migration ainsi que les négociations en cours à la COP21 à Paris.

Un point presse a eu lieu à la fin de la réunion, avec la Haute Représentante / Vice-présidente Federica Mogherini, le Ministre luxembourgeois de la Coopération au développement et de l'action humanitaire Romain Schneider et le Commissaire européen à la Coopération internationale et au développement, Neven Mimica.



## Cérémonie de clôture AED : Journée grand public



La journée du 10 décembre a été destinée aux élèves, lycéens et citoyens luxembourgeois en les invitant à prendre part aux célébrations de la fin de l'Année européenne pour le développement.

Des classes d'écoles primaires et de lycées luxembourgeois ont d'abord eu l'opportunité de découvrir des jeux traditionnels issus des quatre coins du monde à travers l'exposition interactive de l'association Wellouëj.

Ensuite, des ateliers multiculturels destinés aux classes scolaires et au jeune public ont été organisés par les artistes des pays partenaires de la coopération luxembourgeoise. Ces derniers ont fait découvrir la musique et la danse contemporaine de leurs pays respectifs, avec notamment un atelier de découverte dirigé par Lamine 'Kora' Kouyaté. La danseuse, chorégraphe et actrice Irene Tassebédou, du Burkina Faso, a présenté de son côté un spectacle de danse contemporaine, qui était une performance mettant l'échange de cultures africaines et européennes en valeur. La journée s'est clôturée par une soirée de fête, avec deux concerts de Faada Freedy du Sénégal et de Katia Cardenal du Nicaragua.



## Bilan et perspectives de l'AED 2015

Je salue l'engagement exceptionnel de tous ceux qui se sont activés dans notre groupe de travail tout au long de l'année 2015. Ils ont réussi à faire de l'Année européenne pour le développement un grand succès. C'est une réussite obtenue avec très peu de moyens, mais avec d'autant plus d'engagement personnel !

L'AED a pu servir aussi de galop d'essai pour l'avenir. Placée à la charnière entre les Objectifs du millénaire et ceux du développement durable, elle a montré comment être proche de multiples publics tout en les informant et les sensibilisant. Tâche indispensable à l'avenir si l'on veut allier la volonté des gouvernants et l'acceptation des citoyens pour réaliser un monde plus juste.

Ben Fayot  
Ambassadeur luxembourgeois pour l'AED





# COP21

## L'Accord de Paris sur les changements climatiques

Le 11 décembre dernier, le **premier accord sur les changements climatiques à portée universelle et juridiquement contraignant** a été adopté à Paris. Cet accord reflète toutes les priorités pour lesquelles s'est engagée l'Union européenne: des engagements pour toutes les Parties, un objectif à long terme, un cycle d'examen robuste, mais avec la souplesse nécessaire pour renforcer l'ambition au fil du temps, ainsi qu'un cadre de transparence fort. Le leadership de l'UE dans l'élaboration de l'accord est incontestable et l'Union a parlé d'une seule voix tout au long du processus. La coopération entre la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, les États membres et la Commission était étroite et efficace tout au long des négociations et clé pour la formation de la « High Ambition Coalition », qui était essentielle pour aboutir à cet accord mondial. En voici les éléments-clés :

- L'accord établit un **objectif des réductions d'émissions à long terme**, afin de maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2 ° C et de poursuivre les efforts pour la garder à 1,5° C.
- Le paquet comprend également les décisions de Paris pour intensifier les **actions pré-2020** sur la réduction des émissions, l'adaptation et la finance.
- L'accord sera **juridiquement contraignant** et entrera en vigueur un mois après que 55 parties représentant 55% des émissions mondiales l'auront ratifié. Les parties auront une obligation juridiquement contraignante de poursuivre les mesures d'atténuation nationales.
- Un **cadre de transparence** applicable à tous est mis en place, pour garantir l'intégrité environnementale, la transparence, l'exactitude, l'exhaustivité, la comparabilité et la cohérence, et éviter tout double comptage.
- Le paquet de solidarité comprend aussi des dispositions sur le **financement de l'action climatique**. Si les pays développés doivent continuer à prendre l'initiative de fournir un financement aux pays en développement, d'autres Parties sont encouragées à le faire volontairement. Les pays développés ont l'intention de poursuivre leur objectif de mobilisation collective des 100 milliards USD / an jusqu'en 2025 à partir d'une grande variété de sources, publiques et privées. Un équilibre est recherché entre les financements des besoins d'atténuation et d'adaptation.
- L'accord de Paris prévoit aussi des mesures supplémentaires pour assurer le **transfert technologique et le renforcement des capacités** pour aider les pays en développement et notamment les pays les moins développés et les petits États insulaires en développement.
- En ce qui concerne **l'adaptation** aux impacts du changement climatique, l'accord établit un objectif qualitatif global censé contribuer à assurer des réponses adéquates d'adaptation et de contribuer au développement durable. L'accord met finalement aussi en avant la question de **la perte et des dommages** causés par les impacts des changements climatiques particulièrement importants pour les pays les plus vulnérables, en excluant toutefois les questions liées à l'indemnisation. Un groupe de travail sur le déplacement en raison du changement climatique est établi.
- Les **institutions** existantes en vertu de la Convention seront reconduites pour continuer à servir le nouvel accord. En outre, les Parties sont encouragées à travailler avec les acteurs non étatiques pour leurs actions d'atténuation et d'adaptation.

Le détail sera négocié au cours des prochaines années. Un groupe de travail ad-hoc sur l'Accord de Paris est mis en place à cet effet et pour préparer la mise en œuvre de l'Accord de façon plus générale. Sa première réunion est prévue en juin 2016. Une cérémonie de haut niveau pour la signature de l'Accord de Paris aura lieu le 22 avril 2016 à New York.

